



Projet d'accueil

À partir
de 3 mois

Ludique et
pédagogique



lesminisvosgpatt@gmail.com

Qui sommes-nous ?

Claire, 58 ans, maman d'une grande fille de 26 ans et résidant dans les Vosges depuis 5 ans. Mon parcours professionnel a commencé en tant que secrétaire, puis la garde d'enfants à domicile et depuis 7 ans AESH (Aide aux Enfants en Situation de Handicap cognitif, moteur, TSA ou autiste) dans des écoles allant de la maternelle au collège. Cette dernière expérience m'a permis d'acquérir une grande patience afin d'amener les enfants en douceur et en sérénité vers des objectifs qui leur permettront de rentrer dans les meilleures conditions dans la vie sociale et surtout vers l'école. Tout cela dans la bonne humeur, avec des activités séduisantes, pour former une équipe soudée, en assurant aux mamans et papas également beaucoup d'attention.

Salomé, 37 ans, maman de deux filles de 9 et 12 ans. Je détiens le diplôme d'état d'aide-soignante depuis 2006, j'ai pu développer mes aptitudes dans différents secteurs médicaux comme l'EHPAD, l'école pour enfants polyhandicapés et le foyer d'hébergement pour adultes handicapés. Puis j'ai passé le CAP petite enfance et j'ai travaillé en jardin d'enfants pendant 8 ans en Allemagne où j'ai pu m'occuper d'enfants tout en les initiant à la langue française. J'ai ensuite travaillé en Office de Tourisme, mes capacités linguistiques en Allemand et en Anglais m'ont amené pendant 3 ans dans cet autre domaine qui m'a permis d'acquérir des connaissances sur le territoire et ses socio-professionnels qui me seront utiles dans le milieu de la petite enfance (circuits poussettes, ferme pédagogique...) Les enfants sont pour moi une vraie source d'inspiration, et de bonheur. De nature joyeuse et créative, j'aime m'occuper d'eux avec calme et bienveillance pour les accompagner au mieux dans la vie de tous les jours dans le respect et la bonne humeur, en concordance avec les parents qui me confient leurs enfants.

Afin d'exercer notre métier d'assistante maternelle agréée, nous avons suivi une formation obligatoire de 120h et nous souhaitons continuer de nous professionnaliser et suivre des formations sur divers thèmes. Nous sommes également formées au secourisme, Claire PSC1 et Salomé PSC1 et SST.

Nous sommes deux assistantes maternelles bien décidées à faire valoir la qualité de notre travail en tant que professionnelles de la petite enfance et à rompre l'isolement trop souvent lié à notre métier.

Pour la création de notre Maison d'Assistantes Maternelles, nos affinités, nos centres d'intérêts communs, notre point de vue sur le rôle d'une assistante maternelle et de son accompagnement dans la vie des enfants sont autant d'éléments déclencheurs d'un regroupement.

Conscientes du sérieux des enjeux de notre métier, nous sommes attentives à la sécurité des enfants. Le travail en groupe présente de multiples avantages: un foisonnement d'idées, des sorties facilitées, une socialisation des petits avant la maternelle...

Notre MAM utilise Internet pour présenter son travail, par le biais d'un site, qui permettra aux parents de mieux nous connaître et de nous contacter. Notre but est de tendre le plus possible vers un accueil proche de la vie familiale.

La prise en charge des enfants se fait collectivement, avec des temps individuels aménagés et privilégiés (temps du change, passage aux toilettes, prise de biberon au calme pour les plus jeunes ...)


Le nombre d'enfants accueillis est de 8 enfants maximum en même temps. Le contexte, l'environnement, l'aménagement des locaux, l'emploi du temps, sont pensés afin de veiller au bien-être psychique et physique de l'enfant. Des activités sont créées afin de favoriser le développement de l'enfant aussi bien sur le plan moteur qu'intellectuel. Les activités de plein air sont privilégiées (promenades, jeux à l'extérieur, découverte de la nature...), avec accord écrit des parents pour les déplacements à l'extérieur de la MAM.

Notre Mam allie l'ambiance familiale et la petite collectivité. L'enfant est amené sereinement dans la vie sociale. Il sera prêt à terme pour l'école. Notre MAM sert de support pour l'apprentissage de la vie en groupe et permet à l'enfant d'être initié au respect de l'autre, à la tolérance, à la politesse, aux échanges, et au partage... La vie en groupe favorise la découverte de l'autre, et permet à l'enfant de tisser des liens notamment à travers le jeu collectif. Notre MAM permet d'accueillir les enfants dans un lieu sécurisé et adapté laissant place aux jeux, aux premières expériences et à la découverte.


Cet accueil de qualité, que nous avons à cœur d'offrir aux enfants, n'est cependant possible qu'avec la délégation d'accueil. Notre MAM est créé sous forme d'association de loi 1901, afin de faire vivre cette association vous pouvez adhérer et ainsi contribuer avec nous à la mise en place d'événements tels que journée d'activités multi-générationnelles, spectacle, loto, etc....

L'association « Les minis Vosg'Patt' » est locataire du local de la MAM et doit donc verser mensuellement un loyer ainsi que des charges.


Les avantages de la MAM

Pour l'enfant: 

Un lieu adapté pour le bien-être et la sécurité de l'enfant, dans un cadre familial, tout en étant un petit accueil en collectivité. L'apprentissage de la socialisation, la première expérience de la vie en groupe. Le regroupement des assistantes maternelles permettant une disponibilité complète pour les enfants. La possibilité de s'adapter plus facilement aux activités. Davantage de sorties et d'échanges en fonction des âges, des capacités, du rythme de chaque enfant. Des activités en petits groupes. Des animations d'éveil en groupe plus faciles à mettre en place qu'au domicile du fait du coût ou du manque de place. Le respect du rythme de l'enfant grâce à la délégation d'accueil, les petits peuvent faire la sieste pendant que les plus grands font des activités calmes.

Pour les parents : 

De ressentir plus de sécurité, grâce à un lieu adapté aux enfants. D'avoir un accueil plus souple. Sachez toutefois que : Tout ce qui est administratif (contrat de travail, bulletin de salaire, déclaration PAJE) reste inchangé. Les aides accordées (CAF, PAJE) sont identiques à celles octroyées pour l'emploi d'une assistante maternelle à domicile. Informations auprès du Relai petite enfance de Corcieux, 337 rue de la Gare 88430 Corcieux 06 70 05 39 86 rpe-neune@ca-saintdie.fr Référente RPE : Céline Fourmy

Pour les assistantes maternelles : 

Un lieu de travail adapté en tout point à la profession, et qui permet une séparation nette entre vie professionnelle et vie familiale. La mise en commun de nos compétences pour un accueil de qualité et de bénéficier de moyens matériels mutualisés. L'échange, le partage de nos idées, de nos points de vue. Une organisation par la répartition des activités en fonction des aptitudes et des préférences de chacun ou chacune. Le passage du relais si besoin à une collègue face à une situation particulière. Une collaboration étroite entre assistantes maternelles permet une mutualisation des tâches pour le bien de tous les enfants.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant



Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.



J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.



Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.



Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.



Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.



Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.



Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.



J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.



Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.



J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Notre projet éducatif et pédagogique au sein de la MAM

Nous souhaitons apporter aux parents un service diversifié et adapté aux horaires de leur vie tout en privilégiant un cocon affectif à leurs enfants. Nous accueillons les enfants dès 3 mois du lundi au vendredi avec une possibilité d'accueil de 7h30 à 18h30. Une période d'adaptation est mise en place en fonction du rythme et des besoins de l'enfant. Nous apportons également un éveil à la nature et aussi au langage non verbal grâce notamment au système de pictogramme.

Délégation d'accueil

Les assistantes maternelles que nous sommes exercent de manière indépendante dans notre MAM. Nous sommes salariées des parents employeurs qui nous emploient. Chacune d'entre nous signe un contrat de travail et un contrat d'accueil pour chaque enfant qu'elle accueille. Nous invitons les parents à signer la « délégation d'accueil » permettant à l'autre assistante maternelle présente dans la MAM, d'assurer la continuité de l'accueil dans certaines conditions (retard, besoin d'une amplitude horaire plus importante) et surtout pour l'organisation de certaines activités, sans toutefois dépasser le nombre d'enfants accueillis simultanément comme stipulé dans son agrément La loi prévoit que cette délégation n'entraîne pas de rémunération supplémentaire. Cependant l'enfant garde son assistante maternelle référente. Celle-ci est un repère qui lui permet de constituer un lien sécurisant pour lui.

Cahier de liaison

Un cahier de liaison peut être mis en place pour chaque enfant. Il permet aux parents et à nous-même de se transmettre les informations importantes (heures de sieste, des biberons, des selles, les observations, les surveillances particulières, les nuits agitées, maladies, petits bobos...). Nous pouvons également raconter la journée passée à la MAM (activités, anecdotes, petits exploits...). Il est utile pour éviter les oublis et permet de faire le lien, la transition entre la maison et la MAM. Ce support favorise la communication mais n'exclut en aucun cas les échanges verbaux lors de l'arrivée et du départ de l'enfant.

La communication

La communication est une notion primordiale entre le parent employeur et l'assistante maternelle. Nous nous engageons à faire preuve de discrétion, de transparence et de professionnalisme afin d'établir avec vous un climat de confiance pour un accueil optimal de votre enfant.

Les photos et vidéos

Lors de certaines activités, nous pourront prendre des photos et des vidéos des enfants, avec l'accord des parents. Elles ne seront pas envoyées aux parents pendant le temps d'accueil, en effet nous nous devons de rester équitables vis à vis de tous les parents. L'utilisation du téléphone est restreinte. Nous préférons avoir les yeux sur les enfants plutôt que sur les écrans. Nous sommes cependant joignables au 07.49.62.28.88

Les règles et les limites

Un enfant a besoin de repères. Les limites, adaptées à son âge, lui permettent de se construire. A la MAM , il y a des règles de vie à respecter: (on ne se tape pas, on respecte l'autre, on écoute l'autre, on dit « s'il te plaît », « merci »,...). Ces règles seront rappelées régulièrement aux enfants et en cas de non-respect nous demanderons à l'enfant de prendre quelques minutes à l'écart des autres enfants pour réfléchir et prendre conscience de son acte.

Les repas

Les repas lactés sont fournis par les parents vu la diversité des laits et des marques. Pour les plus petits si vous désirez continuer l'allaitement maternel, vous pouvez le faire dans un endroit calme. Jusqu'à l'âge d'un an, la MAM ne fournit ni les repas ni le goûter. Les parents s'en charge Pour les enfants de plus d'un an, les repas sont fournis par la MAM. Les menus et les goûters seront variés en fonction des saisons et réalisés avec des produits frais et locaux, provenant principalement du marché hebdomadaire. Ils sont équilibrés et adaptés à l'enfant et préparés par nos soins. Si l'enfant suit un régime particulier ou en cas d'allergie alimentaire complexe, les repas seront fournis par les parents. Une feuille regroupant tous les allergènes alimentaires devra être remplie par les parents avant le premier accueil à la MAM.

Nous l'encourageons à manger seul, à mettre la table, à se servir et à débarrasser son couvert afin de gagner en autonomie. Nous n'obligeons pas un enfant qui ne veut pas manger. Nous lui soumettons de goûter.

Quels repas sont prévus ?

- Le repas de midi
- Le goûter
- Possibilité de petit déjeuner pour ceux qui arrivent avant 8h00, apporté par les parents.

Le sommeil

Le sommeil est capital pour un enfant. Les siestes sont en début d'après-midi et adaptées au rythme de l'enfant. Ils sont couchés selon les habitudes définies avec les parents dans une tenue confortable avec une gigoteuse à sa taille, fournie par les parents. Chaque enfant a son lit personnel. C'est pour lui un point de repère sécurisant. Les siestes ne sont pas obligatoires mais si l'enfant ne dort pas il y a quand même un temps calme afin qu'il se repose.

Le doudou et / ou la tétine permettent :

- De faciliter la séparation
- D'apaiser l'enfant en cas de petits chagrins ou calmer la douleur
- De rassurer l'enfant La tétine n'est donné à l'enfant qu'à certains moments et à sa demande, en fonction de son âge.

Les activités et les jeux ne peuvent pas se faire avec la tétine, en effet les activités et les jeux sont un moment d'échange entre l'enfant et ses interlocuteurs que ce soit l'assistante maternelle ou les autres enfants, la tétine peut empêcher l'enfant de s'exprimer oralement. Lorsque l'enfant sera calmé, ou aura fini la sieste, ou pendant les activités, la tétine sera rangée dans son petit casier personnel. Le doudou n'a pas une forme précise, elle est propre à chaque enfant, cela peut être une peluche, un foulard qui porte l'odeur des parents, un vêtement d'eux.

La prise de médicament ou maladie

Les assistantes maternelles ne doivent en aucun cas et sous quelque prétexte que ce soit administrer un médicament (y compris antipyrétique ou homéopathie) sans ordonnance valide du médecin traitant de l'enfant, sans autorisations des parents et/ou sans protocole (plus délégation)

En cas d'accident, les assistantes maternelles déterminent les mesures à prendre, y compris l'appel aux services d'urgence.

Les parents sont informés immédiatement des circonstances de l'incident et des dispositions qui auront été prises.

Si la maladie (gastro, grippe...) survient durant le temps de garde, un des parents est prévenu. Au moins un des deux parents doit être joignable pendant le temps de présence de l'enfant, ou à défaut, une personne de confiance pouvant les prévenir rapidement.

Si un enfant à une température supérieure à 38° ou est atteint de maladie contagieuse (varicelle, conjonctivite, pied-main-bouche...) pouvant présenter un caractère de gravité, de contagion ou lorsque son état nécessite la présence quasi constante d'un adulte auprès de lui, il ne peut pas être admis dans la MAM. Les absences de l'enfant sur le temps prévu au contrat sont dues, sauf en cas d'accident ou de maladie ne permettant pas l'accueil, auquel cas les parents devront fournir un certificat médical au retour de l'enfant.

L'hygiène corporelle

Les enfants doivent arriver changés à la MAM. Le port de vêtements propres et adaptés, est gage d'une hygiène correcte. Le lavage des mains des adultes est répété plusieurs fois par jour ainsi que celui des enfants pour leur inculquer des réflexes d'hygiène dès le plus jeune âge.

Nous fournissons le liniment oléo-calcaire, cependant, les parents peuvent amener leurs propres produits (non-médicamenteux) que nous emploierons pour leur enfant.

Les couches seront fournies par les parents. Nous ne donnons une douche aux enfants qu'en cas de souillure importante dans la journée (vomissement, diarrhée...) Au quotidien nous ne donnerons ni le bain, ni la douche. Nous laissons ce moment de plaisir et de détente aux parents car c'est un instant privilégié dans la journée des enfants.

Les activités

Son épanouissement :

Nous proposons diverses activités adaptées et variées pour permettre aux enfants de s'éveiller et pour respecter ses aptitudes, ses besoins, son rythme (ne pas le mettre en échec).

Sa socialisation :

C'est un processus qui permet à l'enfant d'acquérir des connaissances et des valeurs de la société dans laquelle il évolue. Le jeu est la première forme de socialisation. « L'enfant aborde le monde par le jeu » (M. L. Susini psychologue)

Le jeu est sa principale occupation, c'est un facteur de développement pour l'enfant. Nous proposerons donc plusieurs formes de jeux :

Les activités dirigées et jeux de manipulations: dans le but de faire découvrir la peinture, le dessin, le collage, toutefois sans demande de résultats précis pour ne pas frustrer ou dévaloriser l'enfant qui teste une nouvelle matière: pâte à modeler, pâte à sel, farine, sable,... Ces jeux ont un rôle de créativité et d'expression de soi et permettent de développer la dextérité fine, prémices de l'écriture.

Les jeux d'imitation: L'enfant apprend en faisant semblant, en imitant ce qu'il a pu observer à la maison, cela lui permet de s'identifier aux personnes qui l'entourent.

Les jeux langagiers : les histoires, les comptines, les jeux de doigts, les marionnettes qui permettent à l'enfant de tester et de perfectionner ses capacités de production sonore.

Les jeux psychomoteurs et sensoriels: qui permettent à l'enfant de connaître et reconnaître son corps, de toucher, goûter, voir, sentir et écouter son environnement. Elles favorisent la coordination des mouvements et l'agilité.

Les jeux symboliques: les marionnettes, les poupées, les déguisements, les voitures...Ces jeux permettent à l'enfant de jouer avec ses peurs et d'apprendre à les gérer. Ils permettent à l'enfant de déplacer ses sentiments (négatifs comme positifs) sur les jouets.

Les jeux libres : permettent de développer l'imaginaire et l'interactivité entre les enfants. Ce sont des espaces temps où l'enfant exprime son autonomie et peut évoluer librement tout en respectant les règles de vie. Il choisit seul son activité, la construit, c'est la possibilité pour l'enfant d'imaginer, de créer et d'exprimer ses émotions. Du fait de la collectivité, il apprend à partager, à communiquer, à respecter la place de chacun et se socialise. L'enfant choisit ses partenaires de jeux et se confronte aux désirs et aux envies des autres (mêmes jouets, mêmes copains...). Il rencontre alors les limites de son action dans celle de l'autre et apprend à maîtriser sa frustration de façon constructive. Il construit ainsi une autonomie de plus en plus grande, dans la gestion de certains conflits. Nous restons attentives à ses besoins et veillons à assurer un environnement toujours sécurisant et rassurant pour lui.

L'enfant s'exprime par le jeu en traduisant ses colères, ses peurs, ses joies, son désir de puissance sur les jouets.

Un enfant qui ne joue pas interpellera toute notre attention.

Pour permettre tous les bienfaits du jeu, notre MAM organisera des jeux :

- Diversifiés et adaptés à votre enfant, en fonction de son âge.
- Sécurisants, lui permettant de se mouvoir librement, lui permettant de jouer de façon autonome, (nous sommes toujours près de l'enfant, nous le soutenons, l'observons, le

stimulons, l'encourageons, mais nous restons discrète pour favoriser son autonomie et s'il en exprime l'envie nous participons à son jeu.)

- Adaptés au développement de l'enfant. (Pour ne pas le mettre en situation d'échec et lui donner confiance en lui.)

Nous fêtons les anniversaires des enfants accueillis, ce jour est unique (Gâteaux, bougies, ballons...). Avec notre aide, l'enfant fabriquera des cadeaux pour chaque fête. (Fête des pères et mères, Noël, Pâques, ...) avec l'accord des parents. La socialisation de l'enfant passe aussi par l'apprentissage des règles de la collectivité mais aussi par le respect de l'adulte, de ses copains du matériel qui l'entoure. L'enfant éprouve du plaisir à jouer. C'est un signe de bien-être et une source d'échange avec l'adulte et les autres enfants. Ces activités peuvent nous amener à nous déplacer dans d'autres lieux avec les enfants avec votre accord (bibliothèque, temps collectifs du RPE...)

La journée se terminera par le rangement et le classement des jouets ensemble. C'est un moment important durant lequel l'enfant apprend à se structurer et à s'organiser. Toutes les activités sont faites dans le respect du rythme de l'enfant.

Les sorties et promenades

En tant qu'assistantes maternelles nous avons souscrit à une assurance responsabilité civile professionnelle.

Les sorties et les promenades doivent être des moments de plaisir.

Nous organiserons des sorties au Relai Petite Enfance, au marché, au parc....

Ces sorties permettent l'éveil et la socialisation. Par conséquent les parents doivent remplir une autorisation permettant à la MAM de sortir avec leurs enfants. Pour les retards exceptionnels, les parents doivent avertir la MAM par téléphone au 07.49.62.28.88 afin de ne pas perturber l'organisation des activités et des sorties.

Les promenades sont aussi au programme :

- découverte de la nature : des insectes, de la faune et la flore, des bruits de la nature (chants d'oiseaux, vent...), le ramassage de feuilles et tout ce qui peut être collecté en fonction des saisons, des couleurs, des senteurs...
- découverte des animaux : sur le chemin de la promenade nous découvrirons les poules, les chevaux, les vaches...

- le parc : nous allons régulièrement au parc pour s'amuser (développement psychomoteur et socialisation). Pour toutes les sorties, nous sommes joignable par téléphone et nous aurons une trousse de secours.

Son autonomie

Nous souhaitons participer au développement de l'autonomie de l'enfant: Au moment de l'apprentissage de la marche, en mettant à sa disposition des moyens adaptés à sa locomotion, mais aussi adopter une attitude qui laisse l'enfant expérimenter sans toutefois le laisser se mettre en danger. Au moment du repas, en l'incitant vers 15 mois à se nourrir seul, mais en restant là pour l'aider et l'encourager dans sa démarche.

En ce qui concerne la propreté, l'apprentissage se fera en accord avec les familles tout en respectant le rythme de l'enfant. En effet, le forcer « à faire au pot » n'est pas un accès plus rapide à la propreté et peut même entraîner des blocages. Nous participons à l'apprentissage de la propreté dès que l'enfant se sent prêt.

Déroulement d'une journée type

(adaptée en fonction de l'âge, du rythme de l'enfant, du contrat...)

Nous arrivons à la MAM pour accueillir les enfants selon les horaires fixées avec les parents dans nos contrats. La journée commence en douceur pour les enfants qui arrivent tôt autour de jeux libres pour certains et des câlins pour d'autres. Les journées sont structurées autour de différents temps clé : activités, repas, sieste, change ou passage aux toilettes. Ces moments forts de la journée sont des repères pour l'enfant qui peuvent l'aider à dépasser ses peurs et ses angoisses. Cela lui permet de se situer dans le temps, d'apprendre à attendre et de faire face à la frustration.

7h00 : Arrivée, accueil de l'enfant. Temps libre ou l'enfant va vers l'activité qui l'intéresse ou repos selon son rythme. Temps calme, histoires....

7h30 : Petit déjeuner fournis par les parents pour les enfants qui ne l'ont pas pris à la maison.

8h00 : Temps libre ou l'enfant va vers l'activité qui l'intéresse ou repos selon son rythme jusqu'à l'accueil complet.

9h00 : Change si besoin, passage aux toilettes et lavage des mains.

9h30 : rituel quotidien (jour, mois météo, partie du corps, les couleurs...).

10h00 : Activités manuelles (dessin, peinture, perles, pâte à modeler, découpage, collage, transvasement, préparation des cadeaux pour les fêtes), ou lecture, chansons, éveil musical, promenade, jeux extérieurs ou jardinage selon le temps, temps collectifs du Relais d'Assistante Maternelle, ou bibliothèque. Sieste pour les petits et jeux guidés pour les plus grands, (suivant les besoins, cette sieste n'est pas à horaire fixe.

10h30 : Rangement des jeux.

10h45 : Change et passage aux toilettes, lavage des mains

11h00 : Jeux libres, Jeux d'imitation, jeux collectifs. Début des repas dans les bras pour les plus petits qui boivent au biberon.

12h00 : Lavage des mains et repas pour tous les autres enfants. Une comptine rituelle annoncera le début du repas. Puis jeux libres.

13h00 : Fin des jeux, passage aux toilettes, change, lavage des mains et visage, mise à la sieste suivant le rythme des enfants avec une lecture douce pour faciliter l'endormissement. Pour ceux qui ne dorment pas, un temps calme leur sera proposé, accompagné de musique douce. Les activités de l'après-midi seront proposées en fonction de l'heure du réveil des enfants.

15h00 : Jeux éducatifs.

16h00 : Change, passage aux toilettes, lavage des mains et goûter. Après le goûter : Temps de jeux suivant l'âge de l'enfant en attendant l'arrivée des parents. Jeux libres, jeux de règle, activités, jeux extérieurs à voir en fonction de l'envie et des besoins de chacun.

18h30 : Temps calme en attendant papa ou maman. Bien sûr, ce planning, et les activités proposées est en fonction de l'âge et du rythme des enfants, il ne sera peut-être pas possible de le respecter à la lettre en fonction des besoins différents de chacun. De même pour les changes et le passage aux toilettes, les enfants seront changés dès qu'il y aura besoin, et ils iront aux toilettes quand ils auront envie.

Exemple de planning d'activités proposées à la MAM

Jours	activités
Lundi	promenade au marché / dégustation de produits de saison
Mardi	activités modelage pâte à modeler, pâte à sel...
Mercredi	activité peinture / activités musicales
Jeudi	matinée d'éveil au Relai Petite Enfance
Vendredi	promenade nature / bricolage nature

Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour assurer l'éveil des enfants afin de faciliter leur démarrage dans la vie sociale et leur permettre d'entrer dans les meilleures conditions à l'école maternelle, mais aussi d'assurer aux parents la sécurité de leur(s) enfant(s) sous le signe de la bienveillance.

Claire et Salomé

Date :

Signature des parents précédée
de la mention « lu et approuvée »

